

CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE PACA CORSE

SECTION DES ASSURANCES SOCIALES

AUDIENCE DU 12.12.2019

PRESIDENT : LAURENT MARCOVICI

DECISIONS RENDUES LE 20.12.2019

PLAIGNANT(S)	MEDECIN MIS EN CAUSE	GRIEFS	DISPOSITIF
SERVICE MÉDICAL DE NICE ET CPAM DES ALPES-MARITIMES	SPÉCIALISTE EN PSYCHIATRIE	<ul style="list-style-type: none">- 207 prescriptions de Skénan hors indications thérapeutiques, et potentiellement dangereuses pour 39 patients- 321 prescriptions de Ritaline hors indications thérapeutiques, hors compétences, potentiellement dangereuses pour 39 patients- 54 actes dont la matérialité n'est pas établie pour 5 patients	UN AN FERME PUBLICATION PENDANT UN AN DANS LES LOCAUX DE LA CPAM DES ALPES-MARITIMES
PLAIGNANT(S)	MEDECIN MIS EN CAUSE	GRIEFS	DISPOSITIF
CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SÉCURITÉ SOCIALE	MÉDECIN GÉNÉRALISTE	<ul style="list-style-type: none">- Soins facturés non dispensés- Non-respect de la réglementation- Utilisation frauduleuse de Carte Vitale et falsification de feuilles de soins	SIX MOIS FERME PUBLICATION PENDANT SIX MOIS DANS LES LOCAUX DE LA CAISSE NATIONALE MILITAIRE DE SÉCURITÉ SOCIALE